ANCA NOUVELLES

N° 45, juillet-décembre 2014

Association agréée d'étude et de protection de la nature en Seine-Saint-Denis

Plaine de Rosny, la zone humide

Editorial

2014 a été une année bien chargée. 2015 s'annonce plus lourde encore.

Avec la mise en place annoncée du Grand Paris, les communes élaborent ou révisent dans l'urgence leur plan local d'urbanisme pour que leurs projets puissent être validés avant l'échéance du 1er janvier 2016, date à laquelle les maires perdront leur compétence d'urbanisme au profit de la métropole et d'aménagements pensés à une autre échelle. Pour notre association, cela se traduit par une quantité croissante de dossiers à étudier, des visites sur site pour bien comprendre les territoires concernés, des inventaires naturalistes, des avis à rédiger, des participations aux enquêtes publiques, des recours éventuels… Tout cela dans des délais de plus en plus courts, et dans un contexte de concertation bâclée.

Dans ce numéro de l'ANCA Nouvelles, il est aussi question de gestion, et/ou de réhabilitation de sites naturels, un autre domaine de compétence de l'association. Quelques actions simples peuvent permettre à la nature d'aller mieux et de nous rendre nos efforts au centuple par de jolies surprises…

Pour tout cela, chaque adhérent peut et doit s'investir à la mesure de ses compétences et/ou de ses désirs, en toute simplicité.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une bonne année 2015 !

Bonne lecture !

Sylvie van den Brink
présidente

► Les forums des associations

Neuilly-Plaisance, la Fête du Parc, le 6 septembre

Nous avions choisi de mettre la vigne au premier plan, avec l'objectif de susciter des vocations…

Plusieurs personnes ont souhaité nous acheter du vin, d'autres se sont renseignées sur les vendanges, l'occasion de rappeler que ce moment festif n'est possible qu'après une année de travail régulier au vignoble…

Rosny-sous-Bois, les Journées Portes Ouvertes à la ferme pédagogique, le 21 septembre.

Nous avons présenté une petite exposition sur la biodiversité de la Plaine de Rosny, avec les très belles photos de plantes, d'insectes et d'amphibiens de Patrick Decreus et Philippe Malthet. La Plaine de Rosny, dont la flore et la faune sont mal connues des Rosnéens, est concernée par un projet d'aménagement de parc (voir infra).

Nous avons eu des contacts intéressants et des adhésions.

NOUS CONTACTER :

Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron
44 avenue des Fauvettes
93360 Neuilly-Plaisance
Courriel association.anca.@free.fr
Téléphone **07 82 13 03 50**

Montfermeil, la Nuit du Papillon au Sempin,

André Lantz

Le vendredi 12 septembre 2014, l'ANCA avait organisé une observation des papillons de nuit au Moulin de Sempin.

Nous avions disposé des draps blancs et des lampes à UV pour attirer les espèces nocturnes venant à la lumière. 9 participants ont pu observer dans de bonnes conditions météorologiques quelques espèces nocturnes.

Plus d'une vingtaine de pyrales du buis (*Cydalima perspectalis* Walker) ont été observées, la majorité étant blanche avec un liseré noir (forme typique) tandis que quelques autres étaient entièrement sombres en dehors du point discal blanc.

La Pyrale du Buis

Introduite accidentellement en Europe en 2006, cette pyrale est maintenant bien installée en Île de France depuis un peu plus de deux ans et s'attaque aux différents buis, pouvant causer des dégâts importants.

De nombreux hétérocères appartenant aux grandes familles des noctuelles et des géomètres sont souvent attirés par les lampes.

Le Hibou

La Xanthie topaze

Parmi les 5 espèces courantes de noctuelles, le Hibou (*Noctua pronuba* L.) était la plus grande. Cette espèce polyphage sur plantes basses est très commune dans tous types de milieux, y compris en zone urbanisée.

La Xanthie topaze (*Atethmia centrago* Hw.) est d'une jolie couleur jaune orangée. Liée au frêne, on la trouve dans les milieux boisés. La chenille peut aussi se nourrir d'autres feuillus. Elle se rencontre aussi en ville. Espèce univoltine, elle est visible d'aout à octobre.

Le Céladon

Nous n'avons observé que deux espèces de géomètres : La Laurentie de la clématite (*Horisme vitalbata* D.&S.) et le Céladon (*Campaea margaritata* L.). Cette espèce est bivoltine et la chenille polyphage se nourrit sur de nombreux feuillus. La seconde génération vole en août et septembre.

Enfin quelques autres pyrales et quelques microlépidoptères sont venus aussi sur le drap. Notons la Phycide incarnat ou Ilythie incarnat (*Oncocera semirubella* Scop.) qui avait été observée également de jour. C'est une espèce caractéristique des milieux prairiaux xérophiles. La chenille vit sur différentes Fabacées dont les trèfles et le lotier.

En conclusion, Cette première observation de nuit ne nous a fait découvrir qu'une quinzaine d'espèces, ce qui est encourageant mais reste assez faible compte tenu de la supposée richesse du milieu naturel. De futures observations nocturnes devront compléter notre connaissance des hétérocères et microlépidoptères du Sempin.

Sur le drap, nous avons eu la visite d'un **orthoptère** du genre *Tetrix,* observation nouvelle au Sempin, *et* dont il faudra préciser l'espèce.

Nous avons entendu 2 ou 3 grillons, espèces à préciser également…

Noisy-le-Grand

Sortie au Bois-Saint -Martin, le 19 juillet

Sylvie van den Brink, André Lantz ; photos Olivier Hépiègne, André Lantz.

Dans le cadre de notre réflexion sur la gestion des milieux naturels, nous voulions observer la prairie gérée en fauche annuelle.

Nous avons constaté que la prairie avait été fauchée un peu plus tôt cette année. Il n'y avait pas de fleurs, sauf en bordure où quelques plantes moins hautes ont pu fleurir. Nous avons repéré l'Erythrée petite-centaurée (*Centaurium erythraea)* et une belle station de Polygale (*Polygala vulgaris).*

Polygale

Les papillons étaient concentrés sur les ronces des lisières en fleur. Nous avons pu observer les derniers Tristans *(Aphantopus hyperantus)* de la saison, et des Tabacs d'Espagne *(Argynnis paphia*) tout frais.

Tristan et Tabac d'Espagne

Hespérie de la Houque

La petite Hespérie de la Houque (*Thymelicus sylvestris*) et le Citron *(Gonepteryx ramni)* butinaient dans la prairie non fauchée près des bouleaux, où se trouvaient aussi des orthoptères.

Larve de Conocéplale gracieux (*Ruspolia nitidula*), une sauterelle protégée en Ile de France par la loi du 22 juillet 1993

Le Criquet des Clairières *(Chrysochraon dispar*), femelle

Ce champignon, qui pousse au pied des Chênes, est **l'Amanite safran (*Amanita crocea*).**

L'Amadouvier (*Fomes fomentarius*) est un parasite qui s'attaque aux arbres, sans doute déjà fragiles. L'arbre va mourir. Les arbres morts, les « chandelles », restent sur pied et abritent une faune xylophage particulièrement riche au Bois Saint-Martin.

Plusieurs chevreuils se sont montrés, ce qui a permis au téléobjectif d'Olivier de figer ces instants magiques…

Un brocard dans la force de l'âge

Une jeune chevrette

Neuilly-sur-Marne

Sortie du 7 décembre dans le parc des 33 ha

Jean-Pierre Jurado, Didier Julien-Laferrière, Christian Boutillier, Sylvie van den Brink.

Le parc des 33 ha à Neuilly-sur-Marne comprend une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique ou floristique) incluant un bois avec une mare permanente et une prairie.

A proximité se trouvent une aire de jeu et un minigolf. Près de l'aire de jeu, une mare sur bâche a été créée, alimentée par une éolienne et prolongée par un fossé servant de trop plein et traversant le minigolf.

Le 30 mai nous avons fait une première prospection nocturne à la recherche d'amphibiens. Nous avions pu constater le mauvais état des deux mares : la mare forestière avait une épaisse couverture de lentilles d'eau en surface et de feuilles mortes sur le fond ; la mare sur bâche n'a pas de terre donc pas de végétation mais une épaisse couche de vase putride !
Nous avons donc commencé à réfléchir sur le moyen de réhabiliter ces mares. Alain Thellier nous a signalé l'existence dans le bois de plusieurs mares anciennes, aujourd'hui disparues, reliées entre elles par des fossés.

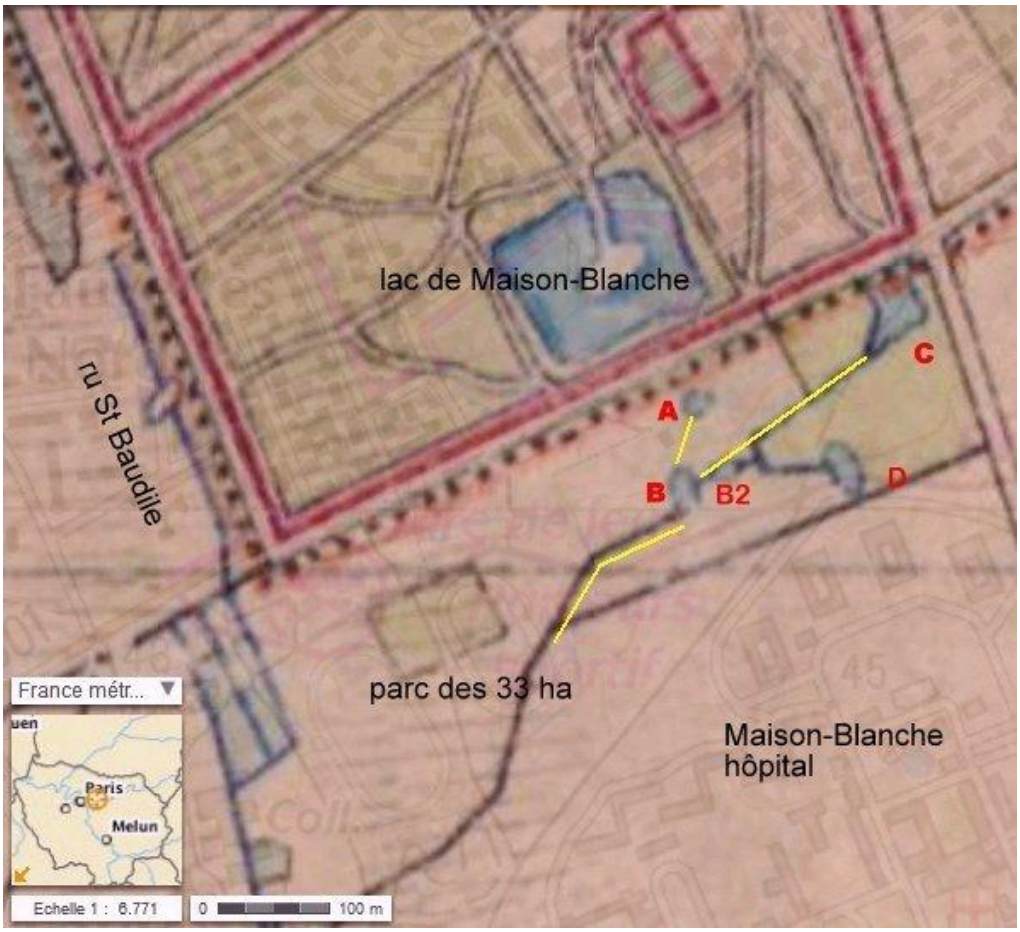

On les voit en effet sur des cartes anciennes, par exemple sur Géoportail.
Nous avons voulu les repérer sur le terrain, voir leur état et voir si elles étaient reliées au lac de Maison-Blanche tout proche (rue Hippolyte Pina sur la commune de Gagny).

► **La carte** superpose la carte IGN actuelle et la carte d'état-major 1820-1866, avec annotations d'Alain Thellier. Seule subsiste la mare forestière A. La mare C, la plus vaste, a été remblayée et est maintenant une zone plate herbeuse, une clairière à la lisière du bois.

Les mares B et B2 ont été partiellement remblayées par des décharges sauvages et subsistent sous forme de cuvettes, tandis que la mare D n'est pratiquement plus visible.

Sous les feuilles mortes, on voit dépasser des morceaux de parpaings, pneus et débris divers. Les fossés (tirets jaunes de la carte) sont partiellement comblés mais encore bien visibles par endroit.

Lac de Maison-Blanche à Gagny

Mare forestière A

Fossé sur bâche dans le mini-golf, 7/12/2014

Fossé sec dans la prairie, 7/12/2014

A la sortie de l'ancienne mare B et du bois, un fossé coupe la prairie vers l'ouest et rejoint le déversoir de la mare de l'aire de jeu

Un autre fossé court vers le sud et s'arrête derrière la piste d'athlétisme au bord d'une allée. Il est partiellement en eau en hiver, constituant un site de ponte potentiel pour les amphibiens.

Il serait donc intéressant de restaurer dans la mesure du possible ces mares et leurs connections. Il faudrait étudier s'il est possible de sortir et évacuer les remblais, de rétablir et curer les fossés, d'alimenter le tout avec l'eau venant de la mare sur bâche, puisque nous avons pu voir que la mare forestière n'est pas connectée en surface avec le lac de Maison-Blanche. La première étape pourrait porter sur l'amélioration des deux mares en eau actuelles. Un nouveau dossier en perspective !

Didier Julien-Laferrière, photos Sylvie van den Brink

Sortie au Lac de Der, en Champagne, 1 et 2 novembre.

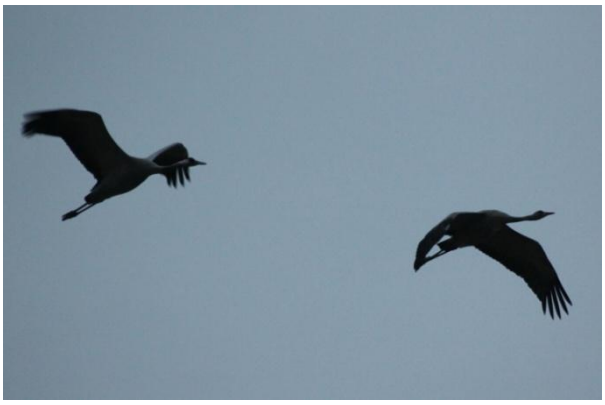

De grandes pattes, un long cou et une queue en panache, la grue cendrée, avec ses 2 mètres d'envergure, est l'oiseau emblématique du lac du Der, .Le plus grand lac artificiel de France est, depuis quelques années, une sorte de passage obligé pour beaucoup d'espèces migratrices. Les oiseaux y trouvent repos et ravitaillement.

Nous (l'ANCA !) y sommes allés observer l'envol des grues cendrées, lors d'une sortie organisée par le Club de Kayak de Neuilly-sur-Marne, le beau week-end automnal du 1er novembre. Le samedi après-midi, sur nos embarcations et sous un magnifique soleil, nous avons vogué sur lac et avons découvert les nombreuses espèces d'oiseaux présentes sur le site.

Mais un rendez-vous aussi merveilleux nous attendait le lendemain matin.

Levé avant l'aurore, le dimanche, un café rapidement avalé, un groupe d'une vingtaine de courageux traverse la digue alors qu'il n'est pas encore 7 heures.

Dès le lever du jour s'offre à nous le sublime spectacle de l'envol des grues cendrées : des dizaines de milliers d'oiseaux quittent les rives du lac pour se rendre dans les champs à la recherche de nourriture. Elles passent à quelques dizaines de mètres au-dessus de nos têtes en poussant leurs "krou" sonores. C'est très impressionnant. Elles volent en formation "V", par groupe allant de trois à plusieurs dizaines d'individus.

Nous avons eu la chance également, durant ce week-end, d'observer les hérons cendrés, des oies cendrées et autres aigrettes garzettes…

Nicolas Jaillet

► Les chantiers

Montfermeil, gestion du Sempin

La pelouse calcaro-marneuse du Sempin est une mesure compensatoire obtenue lors de l'aménagement d'un parc sur les anciennes carrières de gypse. Ces pelouses ont, en effet, été « déplaquées » au bull dozer et déposées sur le site récepteur du Sempin.
Nous sommes intervenus en 2013 sur un site complètement embroussaillé. Fin octobre/début novembre 2014, Stéphane Delavis est intervenu en fauche hivernale pour la deuxième année consécutive sur la partie basse.
Le résultat est excellent. Nous espérons voir réapparaître ce printemps quelques unes des espèces qui dormaient sous la broussaille.

Sur la pente, le Sainfoin d'Espagne *(Galega officinalis),* plante invasive, toxique pour les moutons, prolifère. Nous avons décidé de l'arracher plutôt que de la faucher. Ce travail fastidieux a besoin de bras. L'efficacité de cette méthode sera évaluée l'été prochain.
Erika Blasquez-Pachon, Sylvie van den Brink

Romainville

Fort de Noisy, chantier d'arrachage de la Jussie

Les glacis du fort de Noisy-le-Sec sont protégés par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APB) pour les mares à crapaud calamite. Au printemps 2014, l'ANCA y a entrepris une étude de la population de crapauds par capture/marquage/relâcher, le marquage étant remplacé par une reconnaissance photographique des individus.
A cette occasion, nous avons découvert une prolifération de Jussie dans l'une des 9 mares du site.

La Jussie est une Onagracée originaire d'Amérique. Jadis vendue en jardinerie pour agrémenter les bassins, son statut est maintenant celui d'une plante très invasive, très difficile à éradiquer. Cette vivace s'étale en émettant des stolons de plusieurs mètres de long, qui s'enracinent à chaque nœud. Elle forme rapidement un herbier dense qui prive la mare d'oxygène et détruit la faune. A l'automne, elle perd ses feuilles qui forment une litière organique amenant, à terme, le comblement de la mare. La plante se reproduit par bouturage. Un petit fragment peut donner rapidement un vaste herbier.
Un fragment apporté par un oiseau d'eau est, peut être, à l'origine de cette prolifération. Cette mare est très fréquentée l'hiver par les canards.
L'ANCA a obtenu une dérogation préfectorale pour intervenir sur l'APB, et l'autorisation d'accès du Ministère de la Défense, propriétaire du site. 15 arracheurs bénévoles sont venus (pas tous en même temps) braver une météo fantasque, pluie glaciale en août, soleil de plomb en octobre, pour un travail particulièrement pénible, l'objectif étant que nos crapauds puissent se reproduire dans de bonnes conditions au printemps prochain.
Ce chantier nous a permis de mieux connaîtrre cette invasive. Les plantes les plus anciennes (3-4 ans ?) se situent dans la partie nord de la mare.

La sécheresse exceptionnelle de cet automne n'était pas la meilleure condition pour un arrachage manuel. Le travail parait satisfaisant sur les jeunes pieds (environ 1/3 de la surface) dans les zones restées humides. La zone de colonisation plus ancienne devra être décapée au bull afin d'éliminer des racines plus profondes et plus denses. En fin de chantier, une clôture a été posée autour de la mare pour éviter que le piétinement des chevaux ne favorise l'enracinement profond de la Jussie. Les mailles très larges du grillage n'empêcheront pas les crapauds d'aller se reproduire. L'hiver, la Jussie perd ses feuilles et devient moins visible. Elle réapparaitra au printemps. Nous évaluerons alors l'efficacité de ce chantier.

L'intervention au bull est nécessaire et urgente et doit être planifiée en fonction de la biologie des amphibiens et de la météo, idéalement sur une mare asséchée.

Sylvie van den Brink

NEUILLY-PLAISANCE

La vigne, Biotope des Alisiers

L'Hiver est le temps du repos où se prépare un réveil printanier optimal. Si pour l'apiculture, nettoyage du matériel et préparation des hausses sont de mise, redressement et remplacement des poteaux et des fils, puis taille de la vigne seront nos programmes principaux de février à mars. Notre envie est d'expérimenter des soins de vigne le plus proche du respect de l'environnement et du besoin spécifique du site dont nous avons la charge, en travaillant sur l'intelligence du sol et l'usage de plantes amies dans les traitements de la vigne (prêle pour le traitement anti-oïdium et mildiou).

Pour cela, nous avons besoin de surveillance et de constance des personnes intervenants sur le site, interventions qui peuvent s'organiser en semaine et en weekend. Vous trouverez notre agenda en fin de ce numéro ANCA Nouvelles. Nos interventions seront fixées par email et relayées sur le site ANCA. Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser Internet, merci de nous contacter au 06 75 17 32 39 (**Valérie Monnet**) afin de faciliter notre coordination.

► Les dossiers d'aménagement

Rosny-sous-bois

La participation de l'ANCA à l'enquête publique sur le projet d'aménagement du parc sur la Plaine de Rosny.

La commune de Rosny-sous-Bois a ouvert à l'automne 2014 une enquête publique dans le cadre de la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour l'aménagement de la « plaine de Rosny » en futur parc intercommunal des Coteaux d'Avron.

Plan d'aménagement du futur parc

La prairie, milieu en cours de fermeture…

… la zone humide (mars 2014)

C'est un site de 16 ha qui couvre l'ouest du plateau d'Avron, dans le prolongement du parc deux fois plus grand situé sur Neuilly-Plaisance. Les deux sites ont connu une histoire comparable, avec l'exploitation du gypse dans des carrières souterraines puis un comblement et un remblaiement plus ou moins approximatifs et enfin la recolonisation spontanée par la végétation. Ils ont été préservés de l'urbanisation à cause des risques d'effondrement. La plaine de Rosny est particulièrement intéressante par sa vaste prairie sèche centrale, au dessus de la zone remblayée, ainsi que par sa zone humide bordant la rue Jules Guesde et l'avenue de l'Ouest. Il est prévu aujourd'hui de sécuriser le site, de l'aménager tout en préservant sa richesse naturelle, et de l'ouvrir au public. Relié à terme au parc des coteaux d'Avron, l'ensemble constituera ainsi un parc intercommunal, vaste espace naturel et aménagé ouvert au public.

L'enquête publique visait à se prononcer sur la pertinence du projet et sur le déclassement du site. En effet, il est actuellement protégé comme espace boisé classé (EBC), ce qui empêche les défrichements nécessaires à la conservation de la prairie sèche colonisée par des peuplements denses de jeunes arbres pionniers (merisiers, cornouillers, saules, érables...). Pour cette raison, l'ANCA a répondu dans le cadre de l'enquête publique en faveur du projet et du déclassement. Notre réponse a été accompagnée de nombreuses critiques, restrictions et demandes complémentaires.

Nous avons ainsi demandé que soit complétées les études sur la faune, superficielles et lacunaires : les prospections de terrain – 8 seulement – n'ont été effectuées que sur 5 mois d'une année, ne couvrant donc qu'une petite partie d'un seul cycle annuel. Les résultats des inventaires précédents, notamment le remarquable inventaire de l'ANCA publié en 2009 (http://www.association-anca.org/IMG/pdf/La_Plaine_de_Rosny.pdf) n'ont été que très partiellement pris en compte. Il n'y a pas eu de recherches nocturnes de chauves-souris.

Nous avons également demandé que soient prises des mesures pour conserver les 9,5 ha sur 16 non concernés par la première phase des travaux. Ces 9,5 ha couvrent en particulier les boisements présents en bordure sud et est du site. En théorie, si la protection en EBC est levée pour l'ensemble du site, rien n'empêcherait de déboiser et d'aménager cette zone périphérique alors que les travaux pour les intégrer au parc n'y sont prévus que pour dans 10, 20 ans ou plus.

Nous avons par ailleurs déploré la multiplicité des accès et des chemins qui auront un impact malheureux sur la faune et la flore (dérangement, piétinement, détritus, captures ou cueillettes sauvages...). Quatre passerelles sont prévues au-dessus des mares de la zone humide et jusqu'à sept entrées pour le parc !

Nous avons enfin fortement critiqué certains aménagements prévus qui sont pour nous aberrants : l'implantation de jardins potagers au sud-est du site qui condamnerait la liaison naturelle avec le parc du plateau d'Avron et nuirait aux mares présentes dans cette zone et favorables aux amphibiens ; l'implantation de la maison du parc sur le seul site favorable à l'alyte accoucheur !

La prochaine étape est la prise en compte (ou non !) par le commissaire enquêteur des remarques exprimées dans le cadre de l'enquête publique. Nous attendons son rapport début janvier.

Didier Julien-Laferrière, Sylvie van den Brink, Yvette Cichon

Neuilly-sur Marne

L'ANCA et EnDeMa93 ont déposé un recours gracieux en vue de l'annulation de la délibération du conseil municipal de Neuilly-sur-Marne du 18 septembre 2014, approuvant le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune.

Nous estimons en effet que le PLU dans son état actuel est insuffisant sur les aspects environnementaux, sur deux points en particulier :

1° les continuités écologiques :

Le parc des 33 ha est un élément très important de la trame verte et bleue locale car il constitue un relai entre le plateau d'Avron et la Marne. Les travaux prévus ou déjà en cours d'extension des rues (rue de Suffren, rue de Bougainville) dans le parc des 33 ha auront pour effet de réduire la surface du parc et de le couper en deux. L'ANCA s'était opposée à la création de ces nouvelles rues dès 2010 (voir par exemple ANCA Nouvelles n° 36, accessible sur le site de l'association). Nous demandons des mesures compensatoires sous la forme du renforcement des liaisons vertes :

- le renforcement de la « coulée verte » long de l'hôpital de Ville-Evrard entre la N34 et le canal. Cette zone est actuellement un simple chemin bordé de maisons d'un côté, d'une pelouse clôturée de l'autre (le domaine de l'hôpital). Elle comporte une mare qui est plutôt un collecteur d'eaux usées, dans son état actuel ;
- la création d'une coulée verte le long de l'avenue de Maison-Blanche pour relier le parc des 33 ha à la friche de Ville-Evrard, qui se situe elle-même en face du parc de la Haute-Ile.

De même, nous demandons une modification du plan de zonage sur le secteur de l'emprise de l'ex autoroute A103, au nord de la commune. Ce secteur peu construit actuellement est reconnu comme devant « à terme » **renforcer la trame verte**, alors qu'il est actuellement classé en zone U, c'est-à-dire urbanisable.

2° la ZAC de Maison-Blanche :

Un projet d'urbanisme, consistant à réaliser un « écoquartier » sur le site de Maison-Blanche, apportera pas moins de 10 000 habitants supplémentaires, soit un tiers de la population actuelle de Neuilly/Marne. Il inclut entre autre des barres d'immeubles de 7 étages. Nous nous opposons à une telle densification du site.

Par ailleurs, la protection des chauves-souris en particulier a été totalement négligée alors que le projet entraînera la destruction des gîtes et des territoires de chasse et créera de la pollution lumineuse.

Giratoire Suffren

La « coulée verte »

Rue de Bougainville

L'emprise de l'ex-A103, au loin, au fond, les Coteaux d'Avron

L'ANCA travaille actuellement sur les **PLU** de Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Livry-Gargan…

Trame Verte et Bleue (TVB) d'Est Ensemble

Est Ensemble, communauté d'agglomération formée de 9 villes (Bagnolet, Bobigny, Bondy, le Pré-Saint-Gervais, les lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville) élabore sa trame verte et bleue, déclinaison locale du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

L'ANCA a demandé à participer à cette élaboration. Une première réunion, le 24 novembre, a permis aux élus, associations et cabinet d'étude de se rencontrer. Nous y avons exprimé nos attentes : l' identification d'une trame verte avec un zonage approprié dans les documents d'urbanisme…

Montguichet Gagny/Chelles.

Lors du comité de pilotage du 25 septembre 2013, l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France(AEV) nous avait présenté un projet dans lequel la biodiversité de ce site naturel remarquable n'était pas suffisamment prise en compte. Nous avions exprimé notre position dans un courrier adressé au directeur général de l'AEV.

Le 6 Octobre 2014, nous avons rencontré une nouvelle équipe qui nous a présenté un nouveau projet, avant la présentation faite au public le 4 novembre. Le projet de construction d'un belvédère et le cheminement (à travers les orchidées) sur le front de taille de la carrière de Beauzet sont abandonnés. Le chemin passera au nord par le cordon boisé.

Le bosquet (au milieu du champ) et les haies seront conservés. Un agriculteur bio sera installé.

Les pelouses calcaro-marneuses sèches seront débroussaillées et seront maintenues ouvertes par une gestion appropriée. Nous demandons **l'abattage de tous les acacias de la carrière** : ils n'ont rien à faire dans un milieu naturel et cela dégagerait la vue sur les falaises. Les troncs peuvent même rester sur place en stères.

Carrière de Beauzet

Le parking du bas va détruire le Persil des moissons et surtout rendre constructible son emprise. Il vaudrait mieux le mettre en bas de la route vers les pavillons

Un changement de zonage dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chelles va être demandé pour pouvoir installer un agriculteur et des bâtiments agricoles dans la zone maraichère. Sur le fond, un changement de zonage de N à A nous parait discutable. Le PLU de Chelles entre donc en révision. L'ANCA sera vigilant sur l'aménagement du Montguichet et sur celui du Sempin, côté Chelles.

Sylvie van den Brink, Alain Thellier

► BOTANIQUE

Le Blechnum en forêt de Fontainebleau

Alain Thellier

Le Blechnum ou Blechne en épi (*Blechnum spicant*) est une fougère assez rare en IDF, bon indicateur de milieux acides humides souvent remarquables. Elle mériterait à ce titre une protection régionale.

Généralement elle ne fructifie pas dans nos rares stations (sauf à Montmorency) et seules de petites rosettes sont visibles sur des talus suintants.

On la trouve

1) Sur des tourbières acides de pentes à sphaignes et osmondes à Montmorency (sources au niveau sable/marnes vertes) et dans une tourbière de vallon de source
2) Nanifié sur des suintements de talus, c'est-à-dire des sources de pentes tranchées par des chemins creux très anciens (Fausse-Repose, Montmorency) souvent sur des argiles rouges suintantes (comme un milieu à grassettes)
3) En forêt acide continentale au bord des fossés à eaux permanentes sur leurs talus hauts (c'est-à-dire ombragés et suintants), humides, acides, moussus (silicole, hygrophile, ombragé, en Forêt de Ferrières.

Dans notre région elle se comporte comme une plante silicole, montagnarde-continentale, hygrophile comme la myrtille.

Il est réputé rare à Fontainebleau (trop sec)

Dans le secteur plus argileux de la Mare aux Evées j'ai pu le trouver ce samedi 20/12/2014 (voir carte)

- Au bord du « ruisseau de la Mare aux Evées » qui est un beau milieu de fossé acide en 2 points (1 face à la petite mare avec un tronc d'arbre et 5 où le fossé a trois troncs dans le fond). Il y pousse aussi la fausse fougère mâle (*D. affinis*) (2+1) mais ici précisément (comme à d'autres endroits en IDF) ces pieds semblent plutôt être de la var. *affinis* que *borreri*

-Un beau *Dryopteris affinis* pousse aussi sur le rebord de l'ancienne carrière

-Une curieuse renoncule dans les ornières à callitriche rappelant celle à feuilles d'Ophioglosse **(photo)**

- Une belle population de plus de 40 ajoncs nains (avec encore quelques fleurs) avec Callunes, 2 pins, Genêts à balais (max 3m), Lichens et juste 2 bruyères cendrées (trop humide pour elles ?) profitent pleinement de l'effet de versant (vents humides ouest) de ce talus orienté sud-ouest face au champ

-Vers la Glandée classique lande à callunes avec ajoncs nains et bruyères cendrées mais là, dispersés.

-Route de Dammarie encore ajoncs nains 2 + 1 plus loin

-Route des Bécassières fossé côté sud en deux endroits Blechnum 7+2 puis 10 mais là à découvert dans l'herbe humide (dégagé et propagé par la fauche du talus)

-Fossé parcelle 202 D. *affinis* 1+1 plutôt var *borreri* ici (secteur à houx + polytric)

Rappel : Pour les fougères forestières, on a une progression du calcicole au silicole :

Polystic à aiguillons	roche calcaire
Scolopendre	
Fougère mâle	Tous sols
Polystic à soie	souvent en limite sable/sols marneux … ou remblais
	passage au silicole
Fougère de la Chartreuse	charmaie, châtaigneraie sur argile acide
Fougère dilatée	mares tourbeuses moussues, éboulis moussus
Fausse Fougère mâle	plus hygrophile plus froid
Blechnum, Osmonde	tourbeux humide
Fougère aigle, Fougère femelle	sols plus pauvres mais aussi souvent plus ensoleillés

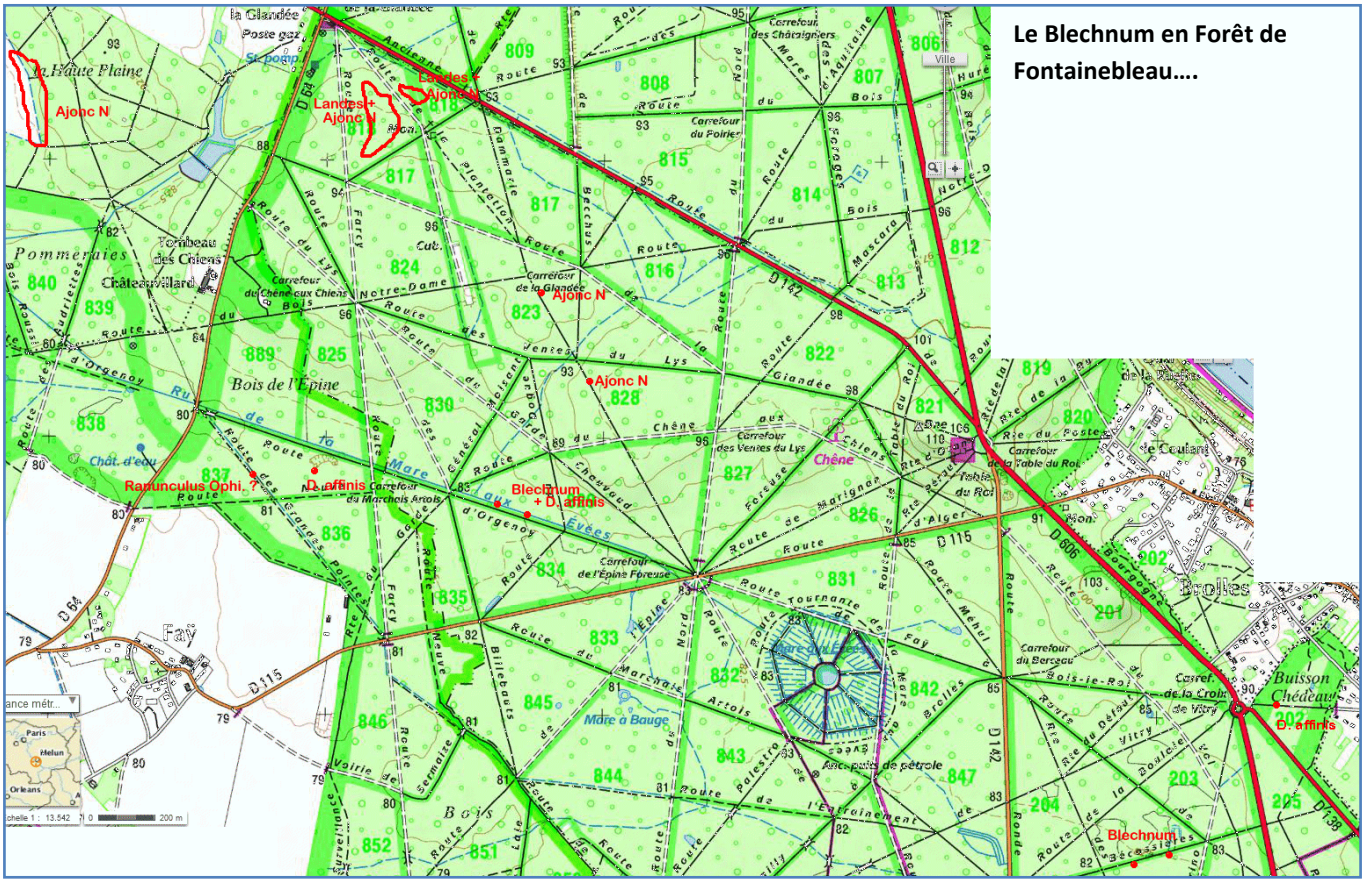

Le Blechnum en Forêt de Fontainebleau….

Le très beau livre d'Etienne Brisechant est
En vente à l'ANCA au prix de 15 euros.

Cirses laineux à NEUILLY-PLAISANCE

► Une trentaine de pieds de Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*), espèce rare en Seine-Saint-Denis, étaient visibles cet été dans le Biotope des Mares.

Premier semestre 2015 : quelques dates à retenir…

► **Dimanche 18 janvier** : Visite de la Grande Galerie de l'Evolution, Muséum National d'histoire Naturelle, proposée par Didier Julien-Laferrière. Réservation sur la boîte mail de l'ANCA. Rendez-vous à 10h30 devant l'entrée en face de la grande mosquée

► **Samedi 31 janvier :** Assemblée générale annuelle, à 14h, salle paroissiale avenue des Fauvettes à Neuilly-Plaisance. Si vous ne pouvez pas être présents, pensez à transmettre votre pouvoir…

► **Février** : Biotope des Mares : Modifications de l'enclos des **moutons** Vigne : remplacement des poteaux, tension des fils

► **Mars** : taille de la vigne. Apiculture**:** Nourrissement des essaims. Inventaires naturalistes (amphibiens)…

► **Avril/mai :** Contrôle des ruches. Moutons : venue vétérinaire /vermifuge de printemps + tonte. Débroussaillage rucher et vigne. Inventaires naturalistes.

► **Dimanche 24 mai**, **Fête de la Nature**: inventaire naturaliste participatif dans le parc des 33 ha à Neuilly-sur-Marne

► **Juin :** inventaires naturalistes samedis et/ou dimanches

► **le 14 juin, « 24h pour la biodiversité »**, thème et lieu à définir…

► **Juillet** : récolte de miel, puis mise en pot ; puis traitement anti-varroa. Inventaires naturalistes en semaine et WE.

► **Août** : Vigne, pose des filets de protections oiseaux. Inventaires naturalistes

Toutes ces activités, et d'autres, seront précisées sur le site de l'ANCA : http://association-anca.org/